

No E.P.: 6276
Rue: route d' Hermance/route de Thonon
Commune: Collonge-Bellerive
Objet: Circulation et stationnement
Date parution: 30.08.2019

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Le parking souterrain de la succursale Migros de Vézenaz, sis route de Thonon 55, est équipé de barrières automatiques qui ne sont plus fonctionnelles et ne seront pas remplacées.
Par son courrier du 22 août 2019, la Société coopérative Migros Genève nous demande de mettre une signalisation afin d'interdire la circulation, exceptés les clients, le stationnement hors cases et réglementer la durée du stationnement à 2 h. au maximum durant les heures d'ouverture du magasin; le parking étant fermé en dehors de ces heures.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis, sur rendez-vous, à l'office cantonal des transports (OCT), 4, chemin des Olliquettes, 1213 Petit-Lancy, case postale 271, 1211 Genève 8, tél. 022 546 78 00 ou à la mairie de la commune de site; pour la Ville de Genève, service de l'aménagement, du génie-civil et de la mobilité (AGCM) au 10, rue François-Dussaud, 1227 Les Acacias, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.